

La police nationale recrute de futurs commissaires de police

80 postes offerts sur toute la France !

Vous avez moins de 45 ans et un bac+5 (master ou équivalent),
vous recherchez un emploi à responsabilité tout en encadrant et en dirigeant une équipe,
vous avez de la rigueur,
vous avez l'esprit d'analyse et de contrôle,
vous avez le sens des relations humaines,
rejoignez-nous, devenez commissaire de police !

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 28 octobre 2024**.

Les premières épreuves débiteront du 20 **au 21 janvier 2025**.

Au cours de votre carrière, vous accéderez à des emplois à hautes fonctions en adéquation avec votre grade (commissaire, commissaire divisionnaire, commissaire général, etc.).

Vous assurerez la direction d'un service, gèrerez son fonctionnement et son organisation. Vous déterminerez également les actions à mener pour atteindre les objectifs définis par le ministre.

Vous coopérerez avec les autorités locales (communales, départementales et préfectorales) en matière de sécurité et vous représenterez la police nationale auprès des instances officielles.

À la tête d'un commissariat, vous participerez, avec les officiers de police placés sous votre autorité, à la réalisation et à l'évaluation de programmes et de projets concernant l'insécurité et la lutte contre la délinquance.

Rémunération (net/mois) au 1^{er} janvier 2024

En Île-de-France : début de carrière 3 393 euros, fin de carrière 8 340 euros.

En province : début de carrière 3 224 euros, fin de carrière 8 076 euros.

Informations (conditions d'accès, épreuves...) et inscriptions : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-voies-dacces/devenir-policier/cre/ext>

Une question, un renseignement ? Contactez-nous :

- par téléphone au n° vert 0800 22 0800 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h) ;
- par mail en remplissant un formulaire de contact sur le site de la police nationale ;

- en échangeant avec les e-ambassadeurs policiers de la plateforme Objectif Police ;
- en rencontrant les délégués au recrutement sur les salons et forums ou dans leurs locaux ;
- en contactant les délégués au recrutement de votre zone géographique.

+ d'informations sur notre site carrière :

<https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre>